Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

DECLARATION D'ACCEPTATION DE SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Par déclaration faite auprès du Tribunal judiciaire de DIJON, en date du 9 avril 2021, Mme Petcu Ilneana BORODI, née le 16 Décembre 1948 à Sighetu Marmatiei Maramures (Roumanie), résidante à BUZAU (120196), Tudor Vladimirescu (Roumanie) a déclaré accepter à concurrence de l'actif net, conformément aux articles 787 à 803 du Code civil, la succession de M. Mihai BORODI, né le 26 Septembre 1950 à Sighetu Marmatei (Roumanie), anciennement résidant à SAINT APOLLINAIRE (21850) - 3 rue de la Fleuriée, et décédé le 9 mai 2019 à Sighetu Maramatei (Roumanie). Élection de domicile est faite pour les oppositions au cabinet de Maître Thierry FIORESE, Avocat, dont le cabinet est sis à DIJON (21000) - 22 Boulevard de Brosses. Le dépôt de l'inventaire de la succession prévu par l'article 790 du Code civil, a été effectué le 21 mai 2021 auprès du Tribunal judiciaire de DIJON. Pour avis.

AL212130650

NOMINATION

ACS2

Société par actions simplifiée au capital de 23 000 euros Siège social : 14 Avenue de Stalingrad, 21000 DIJON 441 628 450 RCS DIJON Des décision de l'associé unique en date du 23/04/2021, il résulte que - Mr Michaël MAIRET, demeurant 13 rue de la Tannerie 21540 SOMBERNON a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mr Arnaud BOURGOGNE, démissionnaire. - Mr Sébastien MERLIN, demeurant 10 rue de la Sariotte, 21540 SOMBERNON a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Mr Benoît BOURGOGNE, démissionnaire - l'objet social a été étendu aux activités de prestations de vidéo-surveillance et contrôle d'accès. POUR AVIS

AL212130481

SAS JUSTIN GIRARDIN

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros Siège social : 13 rue de Narosse - 21590 SANTENAY 793 872 268 RCS DIJON Aux termes de délibérations en date du 15 mai 2021, l'assemblée générale des associes a nommé pour une durée indéterminée Madame Valérie GIRARDIN, demeurant 13 rue de Narosse - 21590 SANTENAY en qualité de Directeur Général. Pour avis

AL212130654

TRANSFERT DE SIÈGE

EARL APIDAE

Au capital de 8 900 €
Siège social : 2 B Rue Aimé Césaire
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
RCS DIJON 839 960 614

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 10/05/2021 le siège social a été transféré 2B Rue Vignot 21350 THOREY SOUS CHARNY à compter du 31/05/2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention Siège social : 2B Rue Aimé Césaire 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR Nouvelle mention Siège social : 2B Rue Vignot 21350 THOREY SOUS CHARNY Mention sera faite au RCS DIJON.

AL212130539

DUFOUR

EARL au capital de 247 000 €
siège social : 11, Rue Banet, 21410 AGEY
751 786 948 RCS DIJON

AGE du 23/04/2021 : transfert du siège social à Chemin des Chaumes, 21410 AGEY.
Pour avis

AL212130543

CUMA VAL M.O.

N° d'agrément : 21/99/652
RCS Dijon 424 771 517

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA VAL M.O. à 21500 SENAILLY réunie le 05/03/2021 a décidé :
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 20 février 2020,
- de transférer son Siège social de Mairie de Senailly - 21500 SENAILLY à FERME DU LYCÉE AGRICOLE DE QUETIGNY - PLOMBIERES-LES-DIJON, 3 Route de Varanges, 21110 TART-LE-BAS.

Le Président.

AL212130618

LES MOTS BLEUS

Par AGE du 01/04/2021, les associés de la société LES MOTS BLEUS, SARL au capital de 24 000 euros, RCS DIJON 482 421 229, Siège social 2 rue des Grandes Varennes 21121 AHUY, ont décidé de transférer le siège social au 1 A rue Ernest Chaput 21000 DIJON, à compter du 01/04/2021. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis – La Gérance

AL212130621

SC LORION

Transfert de siège social

Dénomination : SC LORION. Forme : SC. Capital social : 300000 euros. Siège social: 36 CLOS DE L'EGLISE, 21370 VELARS SUR OUCHE. 751388067 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 mai 2021, les associés ont décidé, à compter du 6 mai 2021, de transférer le siège social à 2 Clos Pingat, 21370 Velars sur Ouche. Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL212130635

OCTUP

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 31 C rue de la Fraternité
90000 BELFORT
RCS BELFORT 885277103

Par décision de l'associé Unique du 20/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 7 B rue du Chapeau Rouge 21000 DIJON à compter du 20/05/2021 Présidence : M SALAÜN Nicolas demeurant 31 C rue de la Fraternité 90000 BELFORT. Radiation au RCS de BELFORT et immatriculation au RCS de DIJON.

AL212130637

MODIFICATION DE CAPITAL

BMT

Société civile
au capital de 3 263 000 €
Siège social : Ferme de la Souche -
21150 MARIGNY LE CAHOUET
850 916 974 RCS DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 11/05/2021, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2 000 € pour le porter de 3 263 000 € à 3 265 000 € par apport en nature et création de 2 parts sociales nouvelles de 1 000 € chacune et de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis – La Gérance

AL212130645

MODIFICATION DE STATUTS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'ABSINTHERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
68, rue Jean-Jacques Rousseau
21000 DIJON
843 748 948 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29/03/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de distillation de produits agricoles en vue de la fabrication de boissons alcoolisées destinées à la vente directe au consommateur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis-La Gérance

AL212130366

HIAGGER

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue Gueneau
21460 COURCELLES-FREMOY
830 097 846 RCS DIJON

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
Aux termes d'une décision en date du 15/03/2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de valorisation et commercialisation de chevaux et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.
POUR AVIS. Le Président

AL212130622

F.T.A.M.

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000.00 €
Siège social
AIRE DU CREUX MOREAU
AUTOROUTE A6
21360 BLIGNY SUR OUCHE
797 583 077 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 14 Mai 2021, l'assemblée générale ordinaire décide :
- de nommer un troisième cogérant en la personne de Monsieur Dominik KULISIC, non associé, demeurant 10 ruelle Flairon à 89420 SAINTE MAGNANCE, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée.

Aux termes d'une délibération en date du 14 Mai 2021, l'assemblée générale extraordinaire, décide :
- de modifier la dénomination de la société qui devient : A.D.F. INVESTISSEMENTS

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence ;
- de modifier l'objet social de la société:

« - la propriété, l'acquisition par voie d'achat, apport ou autrement, l'administration, la gestion et la cession de participations, dans toutes sociétés civiles, commerciales ou immobilières, en France et à l'étranger ; la fourniture de prestations notamment comptables, administratives, dans le domaine des ressources humaines, commerciales, financières ou autres tant aux sociétés de son groupe ; toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital ; la propriété, l'acquisition, la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles ; généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou de nature à favoriser le développement de son patrimoine social. »

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence ;
- de transférer le siège social de AUTOROUTE A6 – AIRE DE CREUX MOREAU – 21360 BLIGNY SUR-OUCHE à 7 Grande Rue – 21390 DOMPIERRE EN MORVAN, et ce à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
- d'augmenter le capital social de 4.000 € pour le porter à 12.000 €, par compensation avec une créance, certaine, liquide et exigible détenue à l'encontre de la société et création de 400 parts sociales nouvelles de 10 € de valeur nominale, numérotées de 801 à 1.200.

Les articles 7.1 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL212130636

MATSO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Route d'Auxonne
21470 BRAZEY EN PLAINE
RCS DIJON 814 694 014

Aux termes d'un procès-verbal en date du 10 mai 2021 l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats venus à expiration de la société RENART GUION ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire et de Madame Aurélie TRUCY, Commissaire aux Comptes suppléant et de ne pas procéder à leur remplacement.
POUR AVIS
Le Président

AL212130628

QUALITEXPRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 900 €
Siège social : 6 route de Pommard
21200 Beaune
451.471.106 RCS DIJON

L'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2021, a décidé d'étendre, à compter du même jour, l'objet social à l'activité de : commissionnaire de transport.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : La Société a pour objet : Les transports routiers, nationaux et internationaux de marchandises, Location de véhicules automobiles de transports de marchandises, La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher aux activités ci-dessus, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement, Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus énumérées ou tout autre objet similaire ou connexe, de la manière la plus étendue.
Nouvelle mention : La Société a pour objet: Les transports routiers, nationaux et internationaux de marchandises, Location de véhicules automobiles de transports de marchandises, L'activité de commissionnaire de transport, La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher aux activités ci-dessus, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement, Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus énumérées ou tout autre objet similaire ou connexe, de la manière la plus étendue.
RCS DIJON

AL212130632

GFR DE LA PETITE FORET

Groupement Foncier Rural
Au capital de 436 000 €
Siège social
rue du Château – 21120 TIL-CHATEL
444 810 667 RCS DIJON

Aux termes de délibérations en date du 11/05/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :
- constaté le décès M. Claude GIRARD, cogérant, survenu le 25/01/2021 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
-décidé de transférer le siège social au « 31 rue de la Barrière – 21120 TIL-CHATEL », à compter rétroactivement du 25/01/2021.

A compter rétroactivement du 25/01/2021, le siège social :
— qui était situé : rue du Château – 21120 TIL-CHATEL
— est désormais situé : 31 rue de la Barrière – 21120 TIL-CHATEL

Pour avis - Le Gérant.

AL212130639

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 21/05/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ESSEY: Pré - Classification d'urbanisme Zone A du PLU
82 a 39 ca
- Les maillies: WA-2

ALOXE-CORTON: Vigne AOC ALOXE CORTON Village - Classification d'urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant
11 a 88 ca
- Les crapousuets: K-17

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **par écrit au plus tard le 14/06/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212130651

SARL BREDELLE DEBARDAGE

Modification objet social

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 21500 FRESNES 809 069 867 RCS DIJON Aux termes d'une délibération en date du 11 mai 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social et de le remplacer par les activités suivantes : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; Prestations de services administratives, de gestion, techniques et commerciales et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Lors de cette même assemblée, il a été décidé de remplacer à compter du 11 mai 2021 la dénomination sociale «SARL BREDELLE DEBARDAGE» par «SARL BREDELLE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL212130641

B.P. 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

EGAL

SC au capital de 6.791.477 euros
Siège social :
1 C Rue de la Bouzaize - L'Oseraie
21200 COMBERTAULT
820 559 763 RCS DIJON

L'assemblée du 4.05.2021 a décidé de : - modifier l'objet social qui devient : « La société a pour objet, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations, l'acquisition et la gestion des valeurs mobilières et autres titres de placement, l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, l'acquisition, l'exploitation et la cession éventuelle de tout actif et de modifier l'article 3 des statuts ; - transformer la Société en Société par actions simplifiée Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un président, M. Gabriel PICARD , 1 C rue de la Bouzaize - L'Oseraie – 21200 COMBERTAULT.

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Toutes transmissions d'actions sauf entre associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Par acte du 6.05.2021, Mme Emmanuelle PICARD, 1 C Rue de la Bouzaize – L'Oseraie – 21200 COMBERTAULT, a été nommée Directeur Général.

Le Président

AL212130646

B.P. 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEFEX

SOCIETE CIVILE ENJOY

SC au capital de 5.746.357 euros
Siège social :
1 C Rue de la Bouzaize – L'Oseraie
21200 COMBERTAULT
817 625 684 RCS DIJON

L'assemblée du 4.05.2021 a décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée. Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un président, M. Gabriel PICARD demeurant à 1 C rue de la Bouzaize – L'Oseraie - 21200 COMBERTAULT et de modifier la dénomination qui devient ENJOY. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Toutes transmissions d'actions sauf entre associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Par acte du 6.05.2021, Mme Emmanuelle PICARD, 1 C Rue de la Bouzaize – L'Oseraie – 21200 COMBERTAULT, a été nommée Directeur Général.

Le Président

AL212130647

AMTB

Groupement Foncier Agricole
au capital de 3 000,00 euros
Siège social : Ferme de la Souche
21150 MARIGNY LE CAHOUET
851 363 382 RCS DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2021, la collectivité des associés a décidé la transformation du GFA en Société Civile Immobilière (SCI) au 11 mai 2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société a été préalablement modifié et devient désormais : « L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser sa réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ». Sa dénomination sociale, son siège social et sa durée ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à 3 000 euros, divisé en 30 parts sociales de 100 euros chacune. La Gérance reste assurée par M. Michel BROT et Mme Agnès BROT, déjà gérants. Pour avis - La Gérance

AL212130649

AVIS DE MODIFICATION

TONNELLERIE BILLON
SA au capital de 307 328 €
Siège social : rue Lucien Perriaux
21200 BEAUNE
332 413 574 RCS DIJON

Le 14.04.2021, l'AG a décidé de ne pas renouveler le la société PRAUGEC AUDIT, CAC suppléant, en application des dispositions de l'article L.823–1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n°2016–1691 du 09/12/2016.

AL212130655

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seings privés en date à DIJON du 15 avril 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de DIJON le 5 mai 2021, Dossier n°2021 00042529, Réf. 2104P01 2021 A 02056. La société ORDISERVICES, Société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à DIJON (21000) 35, rue Guillaume Tell, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 524 800 687 RCS DIJON, A VENDU A La société PHR INDUSTRIES, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à DIJON (21000) 35, rue Guillaume Tell, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 889 344 750 RCS DIJON, Le fonds de commerce « Industrie » ayant pour activité la prestation de maintenance et réparation de machines-outils industriels sis et exploité à Dijon (21000), 35, rue Guillaume Tell. pour

l'exploitation duquel le vendeur était immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 524 800 687. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2020. La cession a eu lieu moyennant le prix de 40.000 Euros. Adresser les oppositions dans les dix jours de la dernière en date des publications au siège de la société ORDISERVICES, 35, rue Guillaume Tell à DIJON 21000.

AL212130631

SCP David BELOU - Véronique VARLET - Guillaume LORISSON - Charles-Alban PRIEUR - Clémence BAILLY - Notaires
1 Place de l'Europe - Simone Veil
21000 DIJON
Bureau annexe :
25 avenue de Sprendlingen
21110 GENLIS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR Notaire à DIJON le 20/05/2021, la Société dénommée CHEZ COCOTTE, Société par actions simplifiée au capital de 5000€, dont le siège est à ROUVRES-EN-PLAINE (21110), 1 rue du Châtel, identifiée au SIREN sous le numéro 818662280 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, a cédé à la société dénommée La Plage, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1000 €, dont le siège est à MOUCHARD (39330), 8 rue Léopold Alixant, identifiée au SIREN sous le numéro 839191855 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER, un fonds de commerce de RESTAURATION SUR PLACE ET A EMPORTER, BAR, BRASSERIE, DEBIT DE BOISSONS, TRAITEUR sis à ROUVRES EN PLAINE (21110), 1 Rue du Châtel, lui appartenant, connu sous le nom commercial CHEZ COCOTTE, sous le numéro 818662280, moyennant le prix principal de 50000,00€ (éléments incorporels : 34 846,73€ ; matériel pour 15 153,27€). L'entrée en jouissance a lieu le 20/05/2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.

AL212130644

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIN DE LOCATION-GERANCE

Fin de location gérance

Le contrat de location-gérance qui avait été consenti par acte SSP en date du 01/07/2020 à Dijon, par le bailleur : M. Pedro PAMPULIM, dmt 242 rue du Centre Arco - 21160 MARSANNAY LA COTE, RCS Dijon 335 026 035, au locataire-gérant : M. Jean-François CATTANEO, dmt 9 rue de l'Assomption – 21490 ORGEUX, 490 972 734 RCS DIJON, et portant sur un fonds de commerce d'activité d'exploitant de taxi dont l'autorisation de stationnement est situé sur la commune de MOLOY, a été dénoncé et est venu à expiration le 31/01/2021.
Pour unique insertion
Le locataire-gérant

AL212130623

Cabinet de l'Orangerie
12 rue des Tournelles
78000 Versailles
43-47
avenue de la Grande Armée
75116 Paris
www.cabinet-orangerie.fr

ANIMO FRANCE

SARL au capital de 45735 €
Siège social
Zone Artisanale Les Bruottées
Vignolles, 21200 Beaune
383 665 528 RCS de Dijon

En date du 10/03/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant Mme PETITARMAND Christel, demeurant 6 rue des Eglantiers Cidex 58, 21550 Ladoix-Serrigny en remplacement de M. RUET Damien, à compter du 10/03/2020.Modification au RCS de Dijon.

AL212130630

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

SELARL IMAGERIE MEDICALE DES VIGNES SELARL

SELARL au capital de 10.000 euros
Siège : 6 Rue Charles André Arnoult
21700 NUITS SAINT GEORGES
RCS DIJON : 442 451 639

Par délibération du 4 mai 2021, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Jean-François SOURIEAU de ses fonctions de cogérant à compter du 30 avril 2021. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis

AL212130658

NON DISSOLUTION

LA BOHEME

LA BOHEME, SAS au capital de 5 000 €, siège social : Route de départementale de Nuits St Georges, 21700 VILLARS FONTAINE, 850 467 127 RCS DIJON, décisions du 30/09/2020 : en application de l'article L. 225-248 du C. com. il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

AL212130545

A-LASS CONSULTING

EURL au capital de 500 €
Siège social :
38 BIS COURS GENERAL DE GAULLE,
21000 Dijon
834 500 910 RCS de Dijon

L'associé unique du 20/05/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Dijon

AL212130660

DISSOLUTION LIQUIDATION

GITEC DEVELOPMENT

SAS en liquidation
au capital de 5 000 €
19 avenue de Baccarat
21150 VENAREY-LES-LAUMES
822 359 618 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 16/03/2021, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation au 30/09/2020, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2020. Mention au RCS de DIJON.

AL212130443

RUFER HABITAT

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation
24, rue Théodore De Bèze - 21000 DIJON
529 025 264 RCS DIJON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 03/05/2021 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pierrick RUFER, dmt 24, rue Théodore De Bèze - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Le Liquidateur.

AL212130617

SCI CAMBODGE 21

Dissolution anticipée

Dénomination : SCI CAMBODGE 21.

Forme : SCI.

Capital social : 10.000 euros.

Siège social : 7 Rue Jeannin, 21000 DIJON.

453 569 790 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 30 avril 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société avec arrêt d'activité à compter du même jour. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Mme Vinat NOU, dmt 221 rue Ste Catherine - 33000 BORDEAUX a été nommé liquidateur et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis. Le liquidateur.

AL212130620

SASU NBS

SASU au capital de 1500€
Siège : 81 route de Savigny
21200 BEAUNE
RCS DIJON 837695204

Suivant décision du 15.10.2019 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15.10.2019 et sa mise en liquidation. Eliel NEGM demeurant 81 route de Savigny 21200 BEAUNE est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis, le liquidateur.

AL212130625

SASU NBS

SASU en liquidation au capital de 1500€
Siège : 81 route de Savigny
21200 BEAUNE
RCS DIJON 837695204

L'Assemblée Générale Extraordinaire par décision du 15.10.2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Eliel NEGM de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 29.12.2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Dijon. Radiation du RCS de Dijon. Pour avis, le liquidateur.

AL212130626

ANTHONY ET VIRGINIE

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation
26 rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
451 242 432 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 11 mai 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Anthony COUTURIER, demeurant 26 rue du Faubourg Bretonnière - 21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateu

AL212130634

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 11/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **AD Immobilier 21** Siège : 16 rue Félix Ziem 21000 DIJON Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2 000 euros Objet : marchand de biens ; l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs ; la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble ; l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur David BAUMGARTNER, demeurant 16 rue Felix Ziem, 21000 DIJON Directeur général : Madame Aurélie VIGNIER, demeurant 16, rue Félix Ziem 21000 DIJON La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL212130606

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 07/05/2021 : forme: SAS, dénomination : AGRI-SOLUTIONS, siège : 5 Hameau Maison Bigot, 21200 MARIGNY LES REULLEE, durée : 99 ans, capital : 1 500 euros, objet : la réalisation de travaux agricoles et viticole, la location de matériels agricoles avec ou sans chauffeur, le conseil technique en conduite agricole, l'activité de paysagiste, la réalisation de travaux forestiers et de travaux publics, une action = une voix, agrément cession: agrément en AGE et libre entre associé, Président : M. Alex MORIN (5 Hameau Maison Bigot 21200 MARIGNY LES REULLEE), dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL212130610

AVIS DE CONSTITUTION

D'un assp en date à BONNENCONTRE du 4 mai 2021, il résulte que la société dont la dénomination est RETIMAT, a été constituée sous la forme de SAS, pour une durée de 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON, sauf dissolution anticipée ou prorogation, avec siège à BONNENCONTRE (21250) 37 Grande Rue, et a pour objet à titre principal toutes prestations de services dans le domaine de l'accompagnement à la mobilité géographique des personnes physiques ou morales, le conseil en relogement, la recherche de prestataires de services en lien avec les activités de la Société, l'accomplissement de toutes démarches administratives et autres formalités au bénéfice des personnes en situation de mobilité géographique ; à titre secondaire l'activité de marchands de biens ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. Le capital est fixé à 2 100 €. Certaines cessions ou transmissions d'actions sont soumises à agrément préalable par la collectivité des associés. Sauf convention contraire, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier. Monsieur Marie-Sébastien RETEL demeurant à BONNENCONTRE (21250) 37 Grande Rue, a été nommé président. Monsieur Paul MATHEY demeurant à DIJON (21000) 7 rue des Rosiers, et Monsieur Jean-Michel TISSOT demeurant à SAINTE MARIE LA BLANCHE (21200) 9 impasse de la Brûlée, ont été nommés directeurs généraux.

AL212130616

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 07 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : CHAMPIMMO.

Siège social : 3 Impasse Benjamin Rabier - 21000 DIJON. Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : - l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers.

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Patrick AUPLAT, né le 03/02/1966 à ROANNE, demeurant 3D Impasse Benjamin RABIER – 21000 DIJON

Clauses relatives aux cessions de parts : Toutes les cessions sont soumises à agrément. L'agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis. La Gérance

AL212130619

SCP David Belou - Véronique Varlet
Guillaume Lorisson Charles-Alban
Prieur - Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe Simone Veil
21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelingen
21110 Genlis

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Caroline BATISSE notaire à DIJON, le 18/05/2021 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « BIRMINGHAM » Société civile au capital de 1.000€ composé exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège : DIJON 9 rue Molière ; M Julien MOREL, dmt à PARIS (75020) 36 rue Tlemcen, et M Jérémy MOREL, dmt à LYON (69005) 91 quai Pierre Scize, ont été nommés gérants. Agrément préalable nécessaire à toutes cession ou transmission.

Pour avis. Me Caroline BATISSE

AL212130629

LDIS

Société Civile Immobilière
au capital de 100 Euros
Siège Social
71, Rue du Lac. DIJON (21000)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 Mai 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
· Forme Sociale : Société Civile Immobilière,
· Dénomination sociale : « LDIS »,
· Apports : 100 Euros en numéraire,
· Capital social : 100 Euros,
· Siège social : 71, Avenue du Lac. DIJON (21000),
· Objet : Acquisition, Construction, Propriété, Gestion, Administration et Exploitation par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers et, notamment un bien immobilier sis à DIJON (21000). 50, Avenue des Champs Perdrix,
· Gérant : Monsieur Rachid YAHIA-PACHA, demeurant à DIJON (21000). 71, Avenue du Lac,
· Durée : 99 ans,
· Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés + La cession de parts sociales à des tiers non associés ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire,
· Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

AL212130633

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI MARILLER
Forme : Société civile immobilière
Objet social : Acquisition d'un immeuble, administration et exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Siège social : 20 rue Jean Moulin, 21800 NEUILLY CRIMOLOIS.
Capital : 1 000 €.
Gérance : MARILLER Mélanie demeurant 101 rue de la Gare 94290 VILLENEUVE LE ROI ;
Cession de parts : Clauses d'agrément
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL212130648

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 18 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : SALONS VRP Siège : 36 Place Monge – 21200 BEAUNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 3 000 euros Objet : l'exploitation d'un salon de coiffure mixte, de soins du cheveu, de soins esthétiques, de maquillage et d'onglerie, la vente de produits de parfumerie et d'accessoires liés à la coiffure, la bijouterie fantaisie et le négoce de tous articles de mode. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Virginie ROSSIGNOL, demeurant 22 rue Marceau Petit – 21340 NOLAY, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. Pour avis La Présidente

AL212130657

NIÈVRE

DÉMISSION

3O2AI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.164.001 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
845 111 095 RCS NEVERS

L'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2021 a pris acte de la démission de Madame Estelle FOURNIER de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour.

Pour avis, le Président

AL582130576

NOMINATION

SAS WILSON

au capital de 10.000 euros
siège social
145, rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 898 585 948

Par décision du 7 Mai 2021, les associés ont désigné, en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée, Monsieur BERGEON Edouard demeurant 13, rue du Lieutenant Raoul Batany 92140 Clamart, en remplacement de la SAS HUGUETTE INVEST représentée par son président et associé unique Monsieur MARTIN Loïc, démissionnaire.

Mention au RCS de Nevers.

AL582130641

CONVOCATION

CGACSO
69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 BOURGES CEDEX
N° Siret : 350 466 876 00017
APE : 6920 Z

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de CGACSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 17 juin 2021 à 14h30 à CGACSO- 69 Avenue de Lattre de Tassigny – 18023 BOURGES Cedex, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport moral 2020
- Rapport financier 2020
- Rapport du réviseur des comptes
- Rapport spécial sur les indemnités administrateurs
- Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31/12/2020
- Approbation du budget 2021
- Ajustement et indexation des indemnités des administrateurs

AL582130579

MODIFICATION DE STATUTS

LGV CONSEIL

SAS au capital de 14 000 €
Siège social : Rue des Métiers
ZA Camp Ferrat 83120 Ste Maxime
RCS 528476401

MODIFICATION OBJET SOCIAL ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 03/05/2021, les associés ont décidés de :
- supprimer l'activité de DOMICILIATION D ENTREPRISES, l'article 2 des statuts a été modifié.
- transférer le siège social à compter du 03/05/2021 de RUE DES METIERS ZA CAMP FERRAT 8120 STE MAXIME au 43 ROUTE DU MONTAL BORNOUX 58230 DUN LES PLACES
En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.
Les formalités seront effectuées au RCS de Nevers
Président : Laëtitia VALENTIE.

AL582130586

JENNIFER BONFILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 2 Rue Jean Jacques Rousseau
58300 DECIZE
881 263 206 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 03/05/2021, l'A.G.E a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de : jeux et services de la Française des Jeux et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis-La Gérance

AL582130638

GARAGE DANIEL BERTHIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Luzy (Nièvre)
3, place du Champ de Foire
R.C.S. Nevers : 433 373 594

Transformation de la société en société par actions simplifiée
Décision du 30/04/2021
Date d'effet : 01/05/2021
Anciennes mentions :
Forme : Société à responsabilité limitée
Gérant :
Monsieur Daniel Berthier demeurant Luzy (Nièvre) -Le Champ Thierry 10 route de Charbonnat
Nouvelles mentions :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Président :
Monsieur Daniel Berthier demeurant Luzy (Nièvre) - Le Champ Thierry 10 route de Charbonnat
Admissions aux assemblées : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée.
Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreuses, quelque que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions, l'associé cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise.

AL582130640

BELITHER FONTAINE BATIMENT

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 2 Le Moulin Brûlé
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
829 618 024 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2021, la collectivité des associés constate : - Que la société est devenue unipersonnelle - La réduction du capital social de 3 675 € pour le porter à 3 825 €, à la suite de l'annulation de 735 parts sociales. - Le changement de dénomination sociale comme suit : FONTAINE - La démission de M. Thomas BELITHER en tant que directeur général Pour avis, La Présidence

AL582130642

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI MA.MI.B.

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Les Oudilles
58300 SAINT GERMAIN CHASSENAY
RCS NEVERS 419 274 394

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 27/02/2021, Mme Sabine SAINT MARTIN, demeurant Les Bruyères Caillot 58350 SAINT GERMAIN CHASSENAY, a été nommée en qualité de gérante, en remplacement de M. Michel BOUILLET, en raison de son décès survenu le 3 avril 2020. Pour avis.

AL582130585

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

JUGEMENTS RENDUS À L'AUDIENCE DU 17/05/2021

Par jugement en date du 17/05/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

JEBALI Bouiche
PL SAINT-JEAN - 58800 CORBIGNY
RCS 58 : 349 901 660
Le Greffier

AL582130583

Par jugement en date du 17/05/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

DELANOUE Laurent
22, R DU COMMERCE - 58330 SAINT-SAULGE
RCS 58 : 442 909 503
Le Greffie

AL582130584

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures. La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : Domaine forestier à vendre d'une surface totale de 500 ha 44 a 56 ca , situé sur les communes suivantes :

Cmne de CHAMPLEMY: ZONE RNU 22 ha 40 a 35 ca - Buisson joseph: ZB-1 - La ranche: A-53-54-61 - Les echeintres: ZT-57.

Cmne de LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE:ZONE NC 84 ha 10 a 58 ca - Bois clair: A-996(J)-996(K) - Bois de la boichotte: C-26 - Buisson du moulin: C-27-792[28](J)-792[28](K) - Champs de charron: B-780 - Les minerottes: ZM-67 - Moulin de corbelin: C-788[10] - Vallée Jalquin: A-1275[1006](J)-1275[1006](K)-1276[1012] - Veau bourgeat: C-119-121

Cmne de COLMERY : ZONE RNU 126 ha 49 a 96 ca - Bois des champignots: C-294(J)-294(K)-294(L) - La charniere des prés: B-399-400 - La grelotte: B-22-23 - La vallée Baraud: C-7(J)-7(K) - La vallée Bousier: ZD-58-59 - Le buisson contant: C-32 - Les affichaux: B-537 - Les champignots: ZD-67 - Les suées: B-580(J)-580(K)

Cmne de COULOUTRE: ZONE RNU 50 ha 45 a 60 ca - Bois du pré: B-266-267-268

Cmne de MENOU: ZONE RNU 4 ha 79 a 75 ca - L'ourdon: B-67

Cmne de OUDAN: ZONE RNU 42 ha 44 a 90 ca - Buisson de métairie a bran: ZD-42(AB)-42(BB) - Buisson guyot: ZD-43 - La garde: A-1555(J)-1555(K) B-1047(J)-1047(K)-1047(L) - La vente longue: A-1

Cmne de SAINT-MALO-EN-DONZIOIS: ZONE RNU 38 ha 20 a 59 ca - La vente longue: A-1083-1084 - Les ourdons: B-68-79 - Les ventes: B-63-66-67 - Vallée des tailles: B-84

Cmne de VARZY : ZONE RNU 131 ha 52 a 83 ca - Arreaux: K-1(J)-1(K)-20-21-23-29-31-32-36-80[1]-81[15]-83[14]-85[21]-86[21]-87[21]

Cmne de LIVRY: ZONE A Avec bâtiments habitation et exploitation 25 ha 01 a 14 ca - Clos de riousse: ZM-30(A)-30(B)-31(A)-31(B)-31(C)-32-33(A)-33(B)-37-43-44-45-118[34](A)-118[34](B)-151[47]-152[47]-153[48]-155[49]-175[46] - Cotes de taloux: ZL-34 - Les craies: ZN-55-56-62-63(A)-63(B)-64-65-66-67-68-69-70-71-72 - Paraize: ZO-25-26-27 - Riousse: D-1480-1821[1481]-2053[1473]. Les personnes intéressées devront manifester **leur candidature par écrit au plus tard le 14/06/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS, Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582130648

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL GARAGE SAINT LAZARE

SARL au capital de 7622.45 euros
Plantes des Religieuses
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
321 549 347 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 23 Avril 2021, la dissolution anticipée de la société, à compter du 30 avril 2021, désigné en qualité de liquidateur M Hervé VAN ESPEN demeurant 14 Ter Rue des Jardins, 85 100 LES SABLES D'OLONNE, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à cette même adresse.

Il a été décidé une liquidation en date du 30 juin 2021.

AL582130417

EARL DE COEURLIN

Coeurlin - 58230 Ouroux en Morvan
Au capital de 309 400 €
R.C.S. Nevers – 428 816 144

DISSOLUTION ANTICIPÉE
Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2021, la collectivité des associés de l'EARL de COEURLIN a décidé la dissolution de la société à compter du 31 mars 2021.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs Monsieur COLTIER Gilbert et Madame COLTIER Martine, née PETILLOT et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL de COEURLIN en liquidation, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis. Les liquidateurs.

AL582130578

Maître Amaury
PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

LA BISTROTERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : Maison Eclusière
N°21 VL de Fleury - 58110 BICHES
831 405 899 RCS NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPÉE
L'A.G.E. réunie le 10/05/21 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/04/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Stéphanie GONGORA, demeurant Maison éclusière N°22 Bernay - 58110 BICHES. Le siège de la liquidation est fixé à Maison éclusière N°21 VL de Fleury 58110 BICHES
Pour avis - Le Liquidateu

AL582130582

SCI LES SABLES

**Société Civile Immobilière
en liquidation au capital de 150 euros
Siège de liquidation : Les Lamberts
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
440 898 021 RCS NEVERS**

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 07 mai 2021 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. Mme Muriel MILAN, dt Les Lamberts 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE, a été désignée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social, où la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur, M. MILAN.

AL582130643

SARL GUILLOIS AUTOMOBILES

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 8 000 €
Siège social : Pressures – 58500 CLAMECY
440 999 415 RCS NEVERS**

L'AGO du 03/05/2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur M. Bernard GUILLOIS dt à CORBIGNY (58) – 9, Quai des Capucins, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/03/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL582130645

**SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine
LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES**

EARL DE CHATRES

**Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 198 793,52 euros
Siège social : « Chatres » - 58220 DONZY
326 355 492 RCS NEVERS**

DISSOLUTION ANTICIPÉE
L'AGE du 30/04/2021 :
- a prononcé la dissolution anticipée de la société à cpter de ce jour et sa mise en liquidation;
- a nommé comme liquidateur M. Hervé JOHANET dmt à DONZY (58220),« Chatres», avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ;
- a fixé le siège de la liquidation à DONZY (58220), « Chatres ».
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.*Pour avis.*

AL582130577

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 11 mai 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société par action simplifiée à associé unique.Objet : Le négoce, la fabrication et la réparation d'objets, d'articles et de fournitures pour ameublement, appareils ménagers, travaux d'agencement et de décoration et tous travaux d'aménagements d'immeubles et de rénovation de locaux anciens.

L'exploitation en gérance libre de fonds de commerce d'ameublement. Et, généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet. Dénomination : TSF GERIN EXPLOITATION. Siège social : ROUTE N7 - Lieudit Le Grand Champ - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. Durée : 99 ans. Capital social : 65 000 €. Président : SASU SGH EXPANSION sise au 17 RUE GAMBETTA 77870 VULAINES-SUR-SEINE, 839 085 404 R.C.S. MELUN.Cession d'actions : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement. Admissions aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Conformément aux dispositions statutaires.La présente société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

AL582130580

FIDUCIAL SOFIRAL

**12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028**

PRESTIGE TRAVAUX

Acte sous seings privés en date à NEVERS du 19/05/2021 : constitution d'une SAS unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PRESTIGE TRAVAUX
Siège : 1 Rue du Bout du Puy - Les Simonots 58330 SAXI BOURDON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Capital: 1 000 €
Objet: Activité d'apporteur d'affaires au profit des professionnels du bâtiment (disposant d'une garantie décennale) de potentiels chantiers de rénovation, de construction, ainsi que de coordination de travaux intérieurs et/ou extérieurs ; Activité de gros œuvre du bâtiment: Couverture, charpente
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Hugo BEAUCHET, dt 1 Rue du Bout du Puy Les Simonots 58330 SAXI BOURDON. POUR AVIS

AL582130581

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée unipersonnelle IN FINE. SIEGE SOCIAL : 10 ROUTE DE PREMERY - 58210 CHAMPLEMY. OBJET : Ordonnancement, pilotage et coordination de travaux, Assistance à maîtrise d'ouvrage, Coordonnateur en sécurité et protection de la santé, Contractant général. DUREE : 99 années. CAPITAL :1 000 euros. GERANT : Monsieur Georges DA SILVA, demeurant 189 AVENUE NATIONALE - 18300 SANCERRE. IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL582130639

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 19 mai 2021 il a été constitué une SARL unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GT FACTORY
Objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :
- Entretien, réparation, remise en état, mécanique, carrosserie, dépannage, ventes de pièces détachées, lubrifiants et produits d'entretien ; pour automobiles modernes et anciennes ainsi que motos, cyclomoteurs, quads, vélos et plus généralement tous véhicules moteurs ;
- Prestataires pour élaboration carte grise
- Eventuellement, location, vente et revente de véhicules neufs et occasions toutes marques,
- Achat, vente, prise à bail, location, gérance, ou, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Siège social : Les Poules Chiens 58440 MYENNES
Capital : 20 000 Euros.
Gérant : Pierre SOHATZKY, 12 Rue des Froids 58150 TRACY SUR LOIRE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582130644

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MAISON DIEU du 09 mai 2021,

Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : EARL DES TREMBLAS ;

- Siège : LA MAISON DIEU (58190), Route de Senosse - Lieudit «Les Tremblas» ;

- Durée : 99 ans ;

- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle

- Capital : 7 500,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire;

- Gérance : Monsieur Arnaud GUENOT, [Profession du gérant], demeurant 1 rue de la poterne 58190 LA MAISON DIEU. en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément unanime des associés.

POUR AVIS. La gérance

AL582130647

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 31 mai 2017, Madame Arlette Micheline REMY, en son vivant Retraitée, veuve de Monsieur Jacques Maurice BOUCHEROT, demeurant à AUXERRE (89000) 2 rue De Belfort Maison de retaite Le Saule .

Née à MIGENNES (89400), le 15 octobre 1930.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 27 février 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre , le 8 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE 18-20 Boulevard du onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AUXERRE de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL892130661

SUCCESSION

Par testament olographe daté du 27 mai 2020, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 6 mai 2021.
Madame Josiane Yvonne Andrée CORVISIER, retraitée, demeurant à Sens (89100), 19 rue Cécile de Marsangy.
Née à Argenteuil (95100), le 19 juin 1937.
Veuve, en uniques noces, de Monsieur William Désiré SANDERS.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à Sens (89100), le 24 janvier 2021.
A institué pour légataire universelle : Madame Palmira FONTES, épouse VILAR, demeurant à demeurant à Véron (89510), 4 rue Victor Guichard. Née à Amorim - Povoa de Varzim (Portugal), le 14 septembre 1956.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament a été reçue par le Tribunal de Sens, le 11 mai 2021.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de Maître Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens (89100) – 28 avenue Georges Pompidou, Notaire en charge du règlement de la succession de Madame Josiane CORVISIER.
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion. Le Notaire.

AL892130663

Notaire

**Laurent FRANCIN
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE SAUTEREL
Notaire Associés**

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date à SAINT-GEORGES (89000) du 19/10/2020, déposé au rang des minutes de Maître Laurent FRANCIN, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal d'ouverture de testament en date du 19/05/2021, Madame Jeannine Madeleine Juliette MICHAUT, demeurant à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000), 4 allée d'Artois, divorcée en premières noces de Monsieur Maurice Fernand THILLIEN et veuve en secondes noces de Monsieur Michel Roger LEGEARD, née à PARIS (75014), le 6 décembre 1941, décédée à AUXERRE (89000), le 31 mars 2021, a institué un légataire universel.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TGI d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.

Pour avis, le notaire.

AL892130632

SUCCESSION

Par testaments olographes datés du 2 décembre 2011 et du 14 août 2015, déposés suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 15 mai 2021.

Monsieur Georges Gaston ROUSSELOT, retraité, demeurant à Saint-Clément (89100), 18 rue Jean Mermoz.

Né à Saint-Martin-Chennetron (77560), le 5 juin 1924.

Veuf, en uniques noces, de Madame Paulette Raymonde POUTEAU.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à Saint-Clément (89100), le 21 décembre 2020.

A institué pour légataire universel Monsieur Jean-Michel TROUÉ, demeurant à Saint-Clément (89100), 2 rue de Paris. Né à Saint-Clément (89100), le 6 décembre 1947.

Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament a été reçue par le Tribunal de Sens, le 18 mai 2021.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.

Ladite opposition devant être formée auprès de Maître Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens (89100) – 28 avenue Georges Pompidou, Notaire en charge du règlement de la succession de Monsieur Georges ROUSSELOT.

En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.

Pour insertion. Le Notaire.

AL892130671

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 03/07/2016, Mme Odette Madeleine TURBAUT, veuve de M. Gabriel, Henri, Gaston, Marie FROUART, dt à SENS (89100) 7 boulevard Foch, Résidence de l'Etoile, née à PARIS 19ème, le 8 mars 1930, décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 19/01/2021.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 28/04/2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

AL892130672

➜ AVIS

COMMUNE DE VERMENTON

Retrait et instauration d'un Droit de Préemption Urbain (DPU)

AVIS

Par délibération n°2021/009 du 28/01/2021, le conseil municipal de la commune de Vermenton a retiré son Droit de Préemption Urbain (DPU) instauré le 10/10/2019 par délibération n°2019/054.

Par délibération n°2021/011, le conseil municipal de la commune de Vermenton a instauré un Droit de Préemption Urbain (DPU) à l'attention des zones urbaines (UA, UB, UC et UE) et des zones à urbaniser (1AU et 1AUE) du PLU et a donné délégation au maire pour exercer le DPU sur les périmètres concernés précités.

Ces délibérations sont affichées durant 1 mois et consultables en mairie. Le dossier de PLU et le plan du champ d'application du DPU sont tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet vermenton.fr.

AL892130685

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SASU CFD SERVICES

**SASU au capital de 5000€
Siège social
6 rue des Dannots 89700 Epineuil
833373079 RCS Auxerre**

L'AGE du 11/05/2021, a décidé de transférer le siège social de la société au 26 rue de la Chapelle Les Fourneaux, 89210 Venizy à compter du 01/06/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt : RCS Auxerre

AL892130609

PINTXOS Y TAPAS SARL

**Siège : Rue Chaudot Résidence Le Tholon
89300 JOIGNY**

Aux termes d'une AGE du 30.04.2021, les associés ont décidé le transfert du siège social au 17 bis avenue Gambetta 89300 JOIGNY à compter du même jour et la modification de l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

AL892130649

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/05/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **SASU ALEXANDRE** 6 rue Porte d'En Haut 89240 CHEVANNES. RCS Auxerre 819282351. CIP 4086.

AL892130656

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/05/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique MATTHIEU ANTUNES** rue du Four 89800 Chablis. RCS Auxerre 809936669. CIP 4196.

AL892130657

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/05/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS SAS MONT CONCEPT** 2 rue Marchande 89250 Mont Saint Sulpice. RCS Auxerre 815188123. CIP 4203.

AL892130658

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/05/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique LE STUDIO MAQUILLAGE** 4 Place de la Préfecture 89000 Auxerre. RCS Auxerre 850221227. CIP 4450.

AL892130659

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/05/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique L'Yonne en tête** rue de l'Ocrerie 89000 Auxerre. RCS Auxerre 829807189. CIP 4222.

AL892130660

**Etude de Maître
Damien FONTENEAU
Notaire à Saint-Bris-le-Vineux
(89530)
9, rue de Paris**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CLEMENTINE

**Société civile au capital de 27.440,82 €
26 rue de l'Ancien château
La Chapelle - 89290 VENOY
RCS AUXERRE 443 979 109**

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération des associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CLEMENTINE, en date du 13 Janvier 2020, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 26 rue de l'Ancien château, La Chapelle - 89290 VENOY au 6 rue des Lombards à AUXERRE (89000).

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour mention. Le gérant

AL892130668

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SAS JEAN-MICHEL DAULNE

**Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 128 224,87 €
Siège social : Route Nationale 6
Le Bouchet 89460 BAZARNES
353 944 531 RCS AUXERRE**

Suivant décision de l'associé unique en date du 10 avril 2021, celui-ci a décidé d'augmenter le capital du somme de 199 804,13 €, pour le porter à 328 029,00 € par l'élévation de la valeur nominale des actions existantes. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis, le Président.

AL892130654

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CAPITAL SOCIAL

ECOLLANT, SAS Ancien capital 20.000 euros Nouveau capital : 72.630 € Siège social : 9 Place Maréchal Leclerc, 89000 AUXERRE. 879.258.218 RCS d'Auxerre Aux termes d'une décision du 16/11/2020, l'unanimité des associé a décidé de modifier le capital social en le portant de 20.000€ à 72.630 € par émission de 5.263 actions nouvelles émises au pair, soit 10 € chacune. Par décision du 22/03/2021, la Présidente a constaté la réalisation de l'augmentation de capital et a donc décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts. Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL892130689

➜ RECTIFICATIF

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître BRISSON Caroline , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre**, le 30 avril 2021, enregistré à AUXERRE, le 7 mai 2021, Dossier 202100015986, référence 8904P01, 2021 N 00440, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Jean-Claude Albert **DERBECQ**, Boulanger, et Madame Catherine Jeannine Michèle **RAVOT**, Boulangère, son épouse, demeurant ensemble à MONETEAU (89470) 29 route d'Auxerre.
Monsieur est né à SENS (89100), le 13 février 1960,
Madame est née à MONTARGIS (45200), le 23 janvier 1964.
A :
La Société dénommée **BOULANGERIE DA COSTA**, Société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à CHENY (89400), 2 rue du Pont, identifiée au SIREN sous le numéro 753 669 977 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de Boulangerie-Pâtisserie sis à MONETEAU (89470), 29 Route d'Auxerre, lui appartenant, connu sous le nom commercial BOULANGERIE DERBECQ, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 341 447 662.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SIX CENT TRENTE MILLE EUROS (630 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CINQ CENTSEUROS (565 500,00 EUR),
- au matériel pour SOIXANTE-QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (64 500,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.

AL892130688

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Me Alexandre GUILPAIN
Notaire associé,
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

«Monsieur Philippe André PACAULT, né à TONNERRE (89700), le 01 août 1959 et Madame Gwenaëlle Marie Annick Katell Gaëlle GUIVARC'H, son épouse, née à AUXERRE (89000), le 03 mars 1971, demeurant ensemble à VEZINNES (89700), 1 Rue de l'EGLISE, mariés à la mairie de VEZINNES (89700), le 07 juillet 2007, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Anne REGNIER-GANDRE notaire à TONNERRE, le 14 juin 2007 ont procédé à un changement dans leur contrat de mariage afin d'ajouter une société d'acquêts portant sur les biens situés à VEZINNES (89), section B numéros 210, 211 et 212. L'acte a été reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, le 29 avril 2021.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.»

AL892130686

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL SORIN-COQUARD

**EARL au capital de 241 479,24 €
Siège social : 17 rue de Grisy
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
422 346 463 RCS AUXERRE**

L'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2021 a décidé : - De réduire le capital social de 225 639,24 €, ce qui le ramène à 15 840 €. - De transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Viticole. - D'augmenter le capital social de 550 €, ce qui le porte à 16 390 €. - De nommer M. Pierre SORIN, demeurant à SAINT BRIS LE VINEUX (Yonne), 2 bis route de Chitry, aux fonctions de gérant. À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : SCEV SORINCOQUARD. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 16 390 €. Siège social : 17 rue de Grisy - 89430 SAINT BRIS LE VINEUX. Durée : Jusqu'au 19 avril 2049. Gérants : M. Pascal SORIN, demeurant à SAINT BRIS LE VINEUX (Yonne), 17 rue de Grisy, et M. Pierre SORIN, demeurant à SAINT BRIS LE VINEUX (Yonne), 2 bis route de Chitry. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas. Toutefois les cessions entre associés sont libres lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL892130676

S.J.B. Société d'Avocats

LA BOUCHERIE DU SEREIN

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
21 Rue Vauban - 89440 L'ISLE SUR SEREIN
792 291 197 RCS AUXERRE**

Aux termes d'une décision en date du 29 janvier 2021, l'associé unique a décidé de remplacer l'objet social par les activités d'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens ; d'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles ; et accessoirement, toutes opérations financières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL892130680

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

Appel à Candidatures du 21/05/2021
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEINE – Taillis, Landes et Terres
3 ha 40 a 57 ca - La croix gautheron: ZN-16(J)-16(K) - Montre chien: F-1033 - Pasy: G-514-526-527 - Taigneuse: G-552 ZN-32
Zonage : zone A et N du PLU
MAGNY – Bois et Taillis
8 ha 18 a 52 ca - La fromagere : ZW-57[504] - Rougin: ZW-26
Zonage : zone N du PLUi
MONTILLOT - Taillis
1 ha 37 a 10 ca - Bois pinaquet : F-293
Zonage : RNU
PARON - Terre
27 a 77 ca - Les fondrieres : AT-78
Zonage : zone ND du PLU
VENOY – Terres et Taillis
5 ha 71 a 80 ca - Adroit du goulau fourchet: C-532-536 - Coteau du patis: ZO-61 - Le goulau de pierre: ZO-10(A)-10(B) - Le haut du goulau fourchet: ZN-13(J)-13(K)-14(J)-14(K) - Les genetres: ZM-27 - Les veaux: ZO-44- Terres de pontagny: ZB-20
Zonage : zone A et 2AUy
VILLEBLEVIN – Terres
29 a 79 ca - Le champ fleury : YB-63
Terres et bâtiments d'exploitation occupés. Recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place
Zonage : RNU
VILLENEUVE-LA-GUYARD – Terres, Sols, Jardins et Prés
5 ha 49 a 80 ca - Les latteux : Y-224-234
Parcelles destinées à l'extraction de sable ou à la compensation des exploitations impactées par l'extension, sur la commune de VILLENEUVE-LA-GUYARD, de la zone d'extraction de sable
Zonage : zone A du PLU
19 ha 60 a 84 ca - De bichain : E-163-1457[165]-1460[1158] - La fosse forme: Y-857 - Le petit latteux: Y-260-271 - Les fontaines: Y-516[390]
Terres et bâtiments d'exploitation occupés. Recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place
Zonage : zones A et UC du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14 juin 2021** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.
AL892130695

SARL A&M.B ANNAIK ET MICHEL BARBE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 45 734,71 euros
Siège social : 10 Rue Mousset-Robert
75012 PARIS
RCS PARIS 415 026 657

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire : - a transféré le siège social qui était 10 Rue Mousset-Robert - 75012 PARIS, au 16 AVENUE JEAN JAURES - 89220 BLENEAU, et ce à compter du 1er avril 2021. - A nommé co-gérant M. Michel BARBE demeurant 16 Avenue Jean Jaurès 89220 BLENEAU à compter du 1er avril 2021 Pour avis, la gérance.
AL892130682

HOTEL RESTAURANT LES DEUX PONTS SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 160 071,47 €
Siège social: 89450 PIERRE PERTHUIS
RCS AUXERRE 404 938 599

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er mars 2021, a décidé :
- D'étendre l'objet social à l'activité de conserverie.
- De modifier la dénomination sociale :
Ancienne mention :
« HOTEL – RESTAURANT LES DEUX PONTS SARL »
Nouvelle mention : « LES DEUX PONTS »
Les articles 2 et 3 des statuts seront modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal d'Auxerre.
Pour avis et mention
AL892130684

CESSION

AVA Conseil Conférences Yonne & Aube

Avocat Vignet Associés
SCP d'Avocats Inter-Barreaux
1 place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
tél : 03.86.52.50.00

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à JOIGNY du 13 avril 2021, enregistré au Service des Impôts de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AUXERRE 1, le 10 mai 2021, dossier 2021 00016136, référence 8904P01 2021 A 00786, La société SOFR'APPRO, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 534 948 971, représentée par Monsieur François CACHOT, A CEDE à la Société SOFRADIS, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 3 rue des Entrepreneurs - 89300 JOIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 847 549 995, représentée par Monsieur Jérémy LEPINE, Une branche d'activité d'un fonds de commerce liée à l'achat et la vente de tous types de produits et à la logistique, sise et exploitée 15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY, moyennant le prix de CENT MILLE (100 000) euros. La prise de possession par l'acquéreur a été fixée au 13 avril 2021 et l'exploitation effective au 1er décembre 2020. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet AVOCATS VIGNET ASSOCIES 18 rue du Général Leclerc - 89100 SENS. Pour avis
AL892130670

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 12 mai 2021, enregistré à SPFE AUXERRE 1, le 19 mai 2021, Dossier 2021 00017251, référence 8904P01 2021 N 00481 a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée FC PIZZAS D'AUXERRE, Société à responsabilité limitée au capital de 115 000,00 €, dont le siège est à AUXERRE (89000) , avenue Haussmann Centre Commercial, identifiée au SIREN sous le numéro 801041054 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
A : La Société dénommée AC RESTAURATION, Société à responsabilité limitée au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à BONNARD (89400), 1 rue Mozart, identifiée au SIREN sous le numéro 897500765 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
Désignation du fonds : fonds de commerce de fabrication et vente de plats à emporter, fabrication et vente de pizza à emporter, restauration et bar sis à AUXERRE (89000), avenue Haussmann, centre commercial Géant Casino d'Auxerre (89000), lui appartenant, connu sous le nom commercial FC PIZZA, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 801041054.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT SOIXANTE MILLE EUROS (460 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour QUATRE CENT QUINZE MILLE SIX CENTS EUROS (415 600,00 EUR),
- au matériel pour QUARANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENTS EUROS (44 400,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.
AL892130677

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DANIELUS

Société Civile Immobilière
Au capital de 625 040,97 euros
Château de Sauvigny le Bois
89200 AVALLON
R.C.S. AUXERRE D 410 128 961

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés en date du 16 avril 2021, il a été décidé :
De nommer en qualité de Co-Gérante, à compter de ce jour Madame Francesca JAEGGI demeurant 6, Chemin du Nant-d'Aisy 1246 CORSIER (SUISSE), en remplacement de Monsieur Ursus JAEGGI, décédé.
Cette nomination est faite pour une durée illimitée.
Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour avis
AL892130665

SCI DU MOULIN

Société civile immobilière
au capital de de : 1.000 eur.
17 rue du Bois 89290 VENOY
RCS AUXERRE 813 917 572

Changement de Gérant
Le 17/05/2021, aux termes d'un acte reçu par Me Jennifer DEGREVE notaire à AUXERRE, Isabelle LANNIER divorcée BONNEFOND a démissioné de ses fonctions, laissant pour seul et unique Gérant, M. Christophe BONNEFOND, dt 17 rue du Bois, 89290 VENOY.
AL892130646

SHIVA NAGAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
23 RUE D ORBANDELLE 89000 AUXERRE
888 744 356 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 15/04/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Avinash KUMAR, demeurant 2 rue Saint Exupéry 89000 AUXERRE, pour une durée illimitée à compter du 15/04/2021.
Pour avis La Gérance
AL892130650

LA PIZZERIA DU PONT

SARL au capital de 10 000 euros
2 rue Joubert
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
RCS SENS 834 539 686

Nomination co-gérance
Suivant l'AGE du 01.05.2021, il a été pris acte de la nomination de Jérôme FERTEL, demeurant à VILLENEUVE SUR YONNE (89500) 5 rue Langlois Bruant avec effet au 01/05/2021en qualité de cogérant.
Monsieur LANGLOIS Daniel, gérant devient alors cogérant.
La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS DE SENS.
Pour avis. La cogérance.
AL892130667

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DEHEEGHER

L'AGE de la Société SCI DEHEEGHER, SC au capital de 1 000€, ayant son siège social 17 rue du Faubourg Dilo 89600 ST FLORENTIN, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n°499735454, réunie le 01/02/2021, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/02/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Mme Elisabeth DEHEEGHER, demeurant 3 bis rue de la Corderie 34300 AGDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 bis rue de la Corderie 34300 AGDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.
AL892130644

SCI DEHEEGHER

L'AGO réunie le 01/02/2021 de la société en liquidation SCI DEHEEGHER, au capital de 1000€, ayant son siège social 17 rue du Faubourg Dilo 89600 ST FLORENTIN et son siège de liquidation au 3 bis rue de la Corderie 34300 AGDE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n°499735454, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Elisabeth DEHEEGHER demeurant 3 bis rue de la Corderie 34300 AGDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.
AL892130645

SCI COLBERT

Société civile en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : AUXERRE 89000
16 RUE DU 24 AOUT
Siège de liquidation : 14 rue des Hosptaliers
89000 AUXERRE
339 540 247 RCS AUXERRE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
L'Assemblée Générale réunie le 16/04/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Pascal DAPREY, demeurant 14 rue des Hospitaliers 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Rcs Auxerre Pour avis
Le Liquidateu
AL892130652

SPAGO

Société civile au capital de 100 000 euros
Siège social : 41 impasse de la Haute Maison
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
505 266 254 R.C.S. SENS

Aux termes de l'AGO en date du 02/01/2021, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SENS.
AL892130664

EARL SEGAERT

EARL en liquidation
au capital de 460 000 €
Siège social : 10 rue de la Cour du Château
89700 YROUERRE
489 802 835 RCS AUXERRE

Liquidateurs : M. Rémi SEGAERT et Mme Véronique SEGAERT - 10 rue de la Cour du Château - 89700 YROUERRE. Clôture de liquidation : L'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et a déchargé ceux-ci de leur mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, les liquidateurs.
AL892130673

BOSKOTI SASU

au capital de 2.000 €
Siège social : 1 route de Ouanne
89520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
844 807 891 RCS d'AUXERRE

Le 01/03/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme NATHALIE BOGDANSKI, 1 ROUTE DE OUANNE, 89520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'AUXERRE
AL892130678

BOSKOTI SASU

au capital de 2.000 €
Siège social : 1 route de Ouanne
89520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
844 807 891 RCS d'AUXERRE

Le 15/03/2021, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/03/2021. Radiation au RCS d'AUXERRE
AL892130679

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

SCI LOGIMAFR
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 29 rue Pasteur
89100 MALAY LE GRAND
410 046 742 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/03/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/03/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Marinette LAFOLIE, demeurant 29 rue Pasteur 89100 MALAY LE GRAND, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 29 rue Pasteur 89100 MALAY LE GRAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur.
AL892130691

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI LOGIMAFR
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 29 rue Pasteur
89100 MALAY LE GRAND
410 046 742 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 02/04/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marinette LAFOLIE, demeurant 29 rue Pasteur 89100 MALAY LE GRAND, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31/03/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur.
AL892130693

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COULANGES LA VINEUSE du 05/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ANAIS O'BATI
Siège social : 5 rue du Magny, 89580 COULANGES LA VINEUSE
Objet social : achat et vente de terrains et biens immobiliers, location meublée, prestation de services en matière immobilière (dont notamment coordination et suivi de chantiers)
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 180 000 euros
Gérance : M. Akim KRINI, demeurant 5 rue du Magny 89580 COULANGES LA VINEUSE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de AUXERRE.
Pour avis. La Gérance
AL892130619

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître LEGUY, notaire à AVALLON (Yonne), 4 rue de Lyon, le 12 mai 2021 a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : DE L'ENERGIE.
Forme : SOCIETE CIVILE.
Capital Social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 euros).
Siège Social : DOMECY SUR CURE (89450), 7 Rue de la Guette.
Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance :Monsieur Franck GUILLEMEAU,demeurant à DOMECY SUR CURE (Yonne),4 Rue de la Guette
Monsieur Denis GUILLEMEAU, demeurant à DOMECY SUR CURE (Yonne), 15 Route de Culêtre.
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE (89000).
Cession de parts sociales - agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément.
La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, le notaire.
AL892130647

SM TRANSPORT

Par acte SSP du 29/04/2021, il a été constitué une SAS dénommée : SM TRANSPORT
Siège social : 9 place du Maréchal Leclerc, 89000 AUXERRE Capital : 1.000€ Objet : Voiture de transport avec chauffeur, Locations de véhicules sans chauffeur pour le transport de personnes VTC moins de 9 places
Président : M. ROBERT FERNANDES, 10 rue des Boute en Train, 93400 SAINT-OUEN. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE
AL892130648

PERMA PAYSAGE

Par acte SSP du 18/05/2021, il a été constitué une SASU dénommée : PERMA PAYSAGE Siège social : 9 rue du puits, fleurigny, 89260 THORIGNY-SUR-OREUSE Capital : 1.000€ Objet : - Activité d' espace vert paysagiste, - entretien d' espace vert, - organisation d'évènements pour les professionnels et les particuliers. Président : M. olivier CLUTH, 9 rue du puits, fleurigny, 89260 THORIGNY-SUR-OREUSE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS
AL892130653

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 Mai 2021 à ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique. Dénomination sociale : SARL AGRI PROCESS Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique. Objet : La production d'énergie ; La location de bâtiments et de matériels ; La maintenance industrielle et agricole ; La fabrication de machines, La transformation de produits agricoles. Capital social : 100 000 euros. Siège social : 6 Rue des Fossés, 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérants : M. Rémi MORIZOT, demeurant 6 Rue des Fosses, 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le gérant.
AL892130655

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2021 à MOLOSMES, il a été constitué une société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI DU PETIT VIREY. Forme : Société civile immobilière. Objet : Acquisition, location et gestion d'immeubles. Capital social : 1 200 €. Siège social : Petit Virey - 89700 MOLOSMES. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 1 200 €. Gérants : M. Jérémie ROZE demeurant 3 rue Basse - 89430 MELISEY. M. Emeric ROZE demeurant Rue du Puits - 1 Lieu-dit Chamelard - 89430 MELISEY. Mme Charlène ROZE demeurant Petit Virey - 89700 MOLOSMES. Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance
AL892130662

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/05/2021, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Associé unique et gérant : Monsieur Louis Paul Georges NGOMA, demeurant à CLAMART (92140), 141 Bis rue de Fleury.
Objet : Le courtage en assurances et assurances de prêts. L'audit et le conseil en protection sociale (prévoyance, retraite, ..). L'audit et le conseil en stratégie de rémunération. La distribution et la commercialisation de contrats d'assurance, d'assurance vie, de santé, de prévoyance, de retraite, et de tous produits et services de protection sociale - le conseil et l'assistance à la recherche de financements privés et professionnels - les activités de placement financier et d'épargne à titre privé ou professionnel - la gestion de patrimoine - l'ingénierie financière - l'assistance et le conseil aux entreprises - la gestion de portefeuilles.
Dénomination : LNG COURTAGE ET ASSURANCES
Siège social : SAINT-FLORENTIN (89600), 6 place des fontaines.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
Pour avis
AL892130666

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 avril 2021, à SAINT LOUP D'ORDON. Dénomination : PLOMBELEC 45. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 6 les renardeux, 89330 St Loup d'Ordon. Objet : Eléctricité- Chauffagiste. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : À l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des ¾ des associés présents ou représentés.. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Monsieur Quentin CIRET 6 les renardeux 89330 St Loup d'Ordon. La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis. Le président
AL892130674

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 12/05/2021, avis de constitution d'une SASU dénommée : ICAUNIK FOOD
Capital : 2 500 €.
Siège social : Centre commercial LE RAMI, rue Robert RACLOT , 89290 CHAMPS-SUR-YONNE.
Objet : La restauration rapide, la vente de tous produits alimentaires et boissons à emporter, en livraison et à consommer sur place
Durée : 99 ans.
Président : MARQUES DE BARROS Lionel, 34 rue d'AUXERRE 89460 BAZARNES
Immatriculation au R.C.S. de AUXERRE.
AL892130681

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 mai 2021, à SENS. Dénomination : SCI LES ARGENTINS. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 7 Rue de Sancey ZA Les Vauguillettes, 89100 SENS. Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social. Gérant : Monsieur Jean-Louis DEVILLER, demeurant 6 Route de Rigny, 89190 LES SIEGES. La société sera immatriculée au RCS SENS.
AL892130687

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Aux termes d'un acte sous seing privé du 20 mai 2021
Constitution d'une Société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : « JM BEER »
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 5 000 €uros – Apports en numéraire
Siège Social : Zone industrielle Nord – La Grande Corvée – 12 Bis rue de la Grande Corvée – 89200 AVALLON
Objet Social : Commerce de détails de bières, vins et spiritueux, épicerie fine, produits du terroir alimentaire et non alimentaire, ventes directes et par internet de tous ces produits. Location de matériels évènementiels.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : nommé pour une durée non limitée : Monsieur Jean-Maurice, Claude, Bernard DUBOIS né le 09 novembre 1979 à Seclin (Nord), demeurant à : 56 Route du Lac d'Argent – Les Bois de la Madeleine – 89450 VEZELAY.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre (Yonne).
Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Pour avis,
AL892130690

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 21/05/2021, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SYBA
Capital : 10 000 €, divisé en 100 parts de 100 €.
Siège social : 4, rue Jean Moulin 89140 CUY
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : M. Brice JALTIER et Mme Sandrine JALTIER demeurant ensemble au 4 rue Jean Moulin 89140 CUY.
Cessions de parts : Elles sont libres entre associés. Cessions à des tiers est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
AL892130692

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 21/05/2021, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DULCEDO 89
Objet : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts
Siège social : 2 rue de la Cornillate 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
Capital : 1 000 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SENS
Cession de parts : la cession de parts à toute personne (y compris notamment aux associés, à leurs ascendants, descendants et conjoints) ne peut intervenir qu'avec l'agrément des Associés à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires
Gérance : M. Guillaume Maxime ROUDEAU demeurant 73, quai Marcel Dassault 92210 SAINT-CLOUD
AL892130694